

SOMMAIRE



#REVENDIQUER

- Rapports "loi GEMAPI"
- Les Assises de la biodiversité
- Comité National de la Biodiversité : Plan d'action pour la biodiversité
- Conseil National de l'Eau : Plan d'action pour la continuité
- Assises de l'eau : l'ANEB, l'AFEPTB et l'Association nationale des Présidents de Comité de bassin rencontrent le Premier ministre



#EXPLIQUER

- Rapport Richard-Bur sur la fiscalité locale
- Rapport sur la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement
- Rapport du CGEDD/IGF "L'avenir des opérateurs de l'eau et de la biodiversité"



#PARTAGER

- La France vue de l'eau
- Les instances de l'ANEB
- L'agenda



EN SAVOIR + : Consultez
bassinversant.org

ÉDITO



— Lors de son déplacement dans la Somme, organisé à l'initiative de l'ANEB, Jacqueline GOURAULT (Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur) a déclaré qu'il était nécessaire de faciliter « *la transversalité et la coordination* » afin que « *le petit cycle et le grand cycle de l'eau [...] fassent partie d'une vision commune* ».

Pourtant, cette « nécessité » d'une stratégie commune, co-construite par l'ensemble des collectivités et de leurs groupements d'un bassin et associant l'ensemble des acteurs concernés, est dans de nombreux endroits fragilisée de par une législation lacunaire en termes de gestion globale de l'eau, pouvant conduire à un émiettement de l'action sans en assurer la cohérence, à des fractures territoriales, à une perte d'ingénierie et d'expertise spécialisée. Beaucoup de démarches nationales sont engagées **et l'ANEB se mobilise pour que notre modèle de gestion par bassin versant, s'appuyant sur une complémentarité entre Agences de l'eau-Comités de Bassin, EPTB et EPAGE (et assimilés) et sur une mobilisation de tous les niveaux de collectivités et tous les acteurs concernés, soit conforté et redynamisé, dans un cadre homogène mais souple pour tout le territoire national.**

La question du financement de la politique de l'eau est également au cœur des discussions, le modèle actuel étant fortement questionné de par les prélèvements et plafonnements, et l'élargissement du champ d'utilisation des "redevances agences". Les leviers d'une plus grande solidarité d'une part, d'une lisibilité des contributeurs et des bénéficiaires dans chacun des champs d'intervention d'autre part (eau, biodiversité, adaptation aux changements climatiques ...), et d'une ambition à la hauteur des enjeux à relever sont à définir et mettre en place concrètement.

BERNARD LENGLET

Président de l'Association Nationale
des Élus des Bassins





L'ANEB contribue aux rapports prévus par la loi GEMAPI.



Frédéric MOLOSSI, Bernard LENGLET

et Jacqueline GOURAULT

Si la loi du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la GEMAPI a permis une meilleure prise en compte des spécificités territoriales d'organisation, l'ANEB reste mobilisée pour poursuivre la mise en place d'un cadre permettant un déploiement sur tout le territoire national des principes de la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant : organisation d'une rencontre avec la Ministre Jacqueline GOURAULT et le député Marc FESNEAU le 3 mai sur la Somme et audition dans le cadre de l'élaboration du rapport d'évaluation de la mise en place de la GEMAPI.

Le 3 mai 2018, l'ANEB a été à l'initiative du déplacement dans la Somme de Jacqueline GOURAULT, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, l'invitant à échanger sur la gestion de l'eau avec de nombreuses personnalités engagées sur ce sujet, telles que les députés J-C. LECLABART et M. FESNEAU, le sénateur J. BIGNON. Cette rencontre a permis d'échanger, dans le cadre notamment du rapport sur la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement aux fins de prévention des inondations (cf. page 3), sur les enjeux relatifs au ruissellement,

Le 25 mai 2018, Monsieur LENGLET, Monsieur MOLOSSI et Monsieur CORTINOVIS ont reçu Messieurs Bruno ACAR, Thierry GALIBERT, François SCARBONCHI, Pierre-Alain ROCHE dans le cadre du rapport sur l'évaluation de la mise en place de la GEMAPI, prévu dans la loi GEMAPI du 30 décembre 2017.

A noter également l'investissement de 2 parlementaires membres de l'ANEB :

J-C. LECLABART, député de la Somme, qui a posé le 5 juin une question au gouvernement sur "l'articulation de la maîtrise des eaux pluviales et, plus largement, de la gestion globale de l'eau avec la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, ainsi que sur la définition d'un mode de financement pérenne des opérations de maîtrise de l'eau"

J. BIGNON est intervenu lors du congrès de la nature 2018 organisé par l'UICN, sur la nécessaire mobilisation de élus en matière d'eau, de littoral et de biodiversité et a notamment fait référence à l'ANEB.



ASSISES DE LA BIODIVERSITE : MIEUX ARTICULER LA GESTION DE L'EAU ET LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ.



Bernard LENGLET et Mireille BENEDETTI

Bernard LENGLET, Président de l'AMEVA et de l'ANEB et Mireille BENEDETTI, Présidente du Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE) et Vice-Présidente de l'ANEB, ont activement porté la voix de l'ANEB pour plus de synergie entre les politiques eau et biodiversité, atout pour l'aménagement durable de nos territoires. Une dégustation de silure a été organisée, s'appuyant sur une plaquette pédagogique élaborée par EPIDOR (Dordogne).



PLAN BIODIVERSITÉ, L'ANEB DEMANDE PLUS DE SYNERGIE AVEC LA POLITIQUE DE L'EAU.

Le CNB a adopté dans sa séance du 21 juin le plan d'action pour la biodiversité.

L'AFEPTB/ANEB regrettent que les délais d'élaboration du plan aient été si courts, ne lui permettant pas de réaliser une concertation approfondie avec ses membres, mais a toutefois contribué à chaque étape et proposé des actions concrètes dont certaines ont été reprises. Néanmoins, un point de vigilance a été revendiqué lors des différentes commissions de travail et au CNB par l'AFEPTB/ANEB : une plus forte synergie avec la politique eau doit être prévue. Nous devons nous appuyer sur les outils adaptés, tels que les EPTB, les syndicats de bassin versant et EPAGE.

Il est également à noter la mise en place d'un nouveau dispositif « Territoires engagés pour la nature » dans lesquels les organismes de bassin versant ont toute leur place.

LE CNE VOTE LE PLAN D' ACTIONS POUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE.

Suite à des discussions parfois vives dans le cadre des récentes évolutions législatives en termes de continuité écologique, le CNE a décidé de mener des travaux pour élaborer un plan d'actions partagé s'appuyant sur 2 groupes de travail : le premier interministériel et le deuxième adossé au CNE, co-Présidé par Simone SAILLANT et Claude MIQUEU. Il s'est réuni à 4 reprises et l'AFEPTB/ANEB ont été très impliqués tout au long de la démarche. Le CNE réuni le 20 juin a voté le « plan d'action pour une politique apaisée de restauration de la continuité écologique » composé de 7 actions, qui traduit l'esprit constructif souhaité dans la démarche engagée.

Les travaux se poursuivront à l'automne pour préciser l'action 1 relative à la priorisation territoriale, dans le cadre desquels une contribution des acteurs qui ont de l'expérience dans ces questions sera utile.

L'AFEPTB/ANEB ont également accepté de réaliser en partenariat avec la FNCCR des outils d'aide à la décision pour les collectivités.

Assises de l'eau : L'ANEB, l'AFEPTB et l'Association des Présidents de Comité de bassin ont rencontré le Premier ministre.

Le 12 juillet 2018, Bernard LENGLET, Président de l'ANEB, Frédéric MOLOSSI, Président de l'AFEPTB et Martial SADDIER, Président du comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse et représentant François SAUVADET, Président de l'Association nationale des Présidents des comités de bassin, ont rencontré le Premier ministre Edouard PHILIPPE afin d'échanger, dans le contexte des Assises de l'eau, sur les enjeux relatifs à la gestion de l'eau par bassin versant en France.

Si la gestion intégrée à l'échelle des bassins versants est internationalement reconnue comme le modèle adapté à la gestion de l'eau, l'ANEB et l'AFEPTB perçoivent, en France, un risque de grave "retour en arrière". Dans ce contexte, Martial SADDIER a insisté sur **l'impact dramatique du plafonnement "mordant"** tel que prévu à partir du 1^{er} janvier 2019 et des prélèvements sur les redevances gérées par les agences de l'eau. De plus, Frédéric MOLOSSI et Bernard LENGLET ont notamment insisté, auprès du Premier ministre, sur **les risques présentés par le fléchage de la compétence GEMAPI à une échelle administrative locale, sans avoir prévu les mécanismes assurant la cohérence d'action et les solidarités à l'échelle du bassin**. Frédéric MOLOSSI et Bernard LENGLET ont vivement exprimé la nécessité de mettre en place une organisation nationale qui soit à la fois homogène, lisible et qui permette d'assurer une souplesse et une adaptation aux enjeux et situations territoriales. Frédéric MOLOSSI a également rappelé que « *si globalement tous les outils pour assurer la planification de bassin et la maîtrise d'ouvrage aux échelles adaptées sont en place, il est néanmoins indispensable de donner une force institutionnelle plus forte et des leviers d'action aux organismes de bassin, dont notamment aux EPTB* ». Ces leviers peuvent être de diverses natures, comme **une organisation homogène et souple** nationale Agences de l'eau-EPTB et par district EPTB-EPAGE (SOCLE), des **financements fléchés et pérennes** pour les missions de bassin et en particulier l'expertise spécialisée, la planification, la coordination et l'appui aux maîtres d'ouvrage, **le développement des programmes opérationnels de bassin co-construits et notamment les Projets d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC)**.

A l'issue de cette rencontre, le Premier ministre a **réaffirmé le maintien d'une organisation par bassin** et a indiqué qu'il sera **vigilant à assouplir l'impact du plafond mordant prévu initialement sur les redevances agences de l'eau**. Il a également précisé qu'une annonce du 2^{ème} volet des assises de l'eau, sur le grand cycle de l'eau, est prévue en septembre, simultanément à l'annonce des conclusions du 1^{er} volet consacré aux questions d'investissements relatifs à l'eau potable et à l'assainissement.



Bernard LENGLET, Edouard PHILIPPE, Martial SADDIER, Jacqueline GOURAULT, Sébastien LECORNU, Frédéric MOLOSSI.



#EXPLIQUER

LE RAPPORT RICHARD-BUR SUR LA REFONTE DE LA FISCALITÉ LOCALE.

« *Encore peu mobilisée par les EPCI à fiscalité propre* », les rapporteurs estiment que la taxe « GEMAPI » n'est pas le véhicule de financement le plus adapté à l'exercice de cette compétence » et recommande au Gouvernement de « *poursuivre la concertation avec les élus afin de réfléchir à autre solution de financement moins morcelée et mieux intégrée au niveau du bassin* ». Ces éléments confortent les revendications de l'AFEPTB et de l'ANEB pour la mise en place d'un financement pérenne et fléché des actions de bassin.



RAPPORT SUR LA MAÎTRISE DES EAUX PLUVIALES ET DE RUISELLEMENT AUX FINS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

En application de l'article 7 de la loi du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la GEMAPI, le rapport du Gouvernement au Parlement sur la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement aux fins de prévention des inondations a été publié en avril 2018. Le rapport du CGEDD, chargé en 2015 d'établir un état des lieux et des propositions d'actions pour une politique de gestion intégrée des eaux pluviales, a été inséré en annexe.



RAPPORT DU CGEDD/IGF SUR « L'AVENIR DES OPÉRATEURS DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ ».

Ce rapport publié en avril 2018 par le CGEDD et l'IGF porte sur le besoin de mise en cohérence d'une politique d'ensemble de l'eau et de la biodiversité et propose 5 scénarii globaux nécessitant tous des modifications législatives. Après analyse des avantages et des inconvénients propres à chacun des scénarii, la mission préconise les scénarii 2,3 et 4.

o le scénario n° 2 "maintient l'AFB et l'ONCFS mais distingue leurs missions techniques qui continueraient à relever de ces établissements, de celles de police, qui seraient placées sous la responsabilité de l'autorité préfectorale."

o le scénario n° 3 "spécialise les établissements pour les rendre complémentaires : l'ONCFS évoluerait en un « Office français de police de l'eau et de la nature », chargé de l'appui aux services de l'État en matière de police administrative et, sous l'autorité du procureur de la République, des missions de police judiciaire ; l'AFB se concentrerait sur les missions de connaissance, de recherche, de coordination, d'expertise et d'appui";

o le scénario n° 4 "met en œuvre l'objectif de reconquête de la biodiversité en créant une agence ayant la capacité à agir sur l'ensemble des milieux par la fusion de l'ONCFS et de l'AFB";

o La mission exclut le scénario 5 - "prévoyant la création d'une agence englobant l'AFB, l'ONCFS, les agences de l'eau, les établissements publics de parcs nationaux et l'EPMP - en raison notamment des inconvénients soulevés en matière d'économies d'échelle incertaines et d'une gouvernance ligotée par son gigantisme".





#PARTAGER

Les élus se donnent rendez-vous pour parler d'eau !

« La France vue de l'eau, une initiative d'élus pour les élus » est le premier projet structurant de l'ANEB, lancé à l'occasion de l'université d'été de l'ANEB en août 2017. Cette initiative vise à donner les clés aux élus pour comprendre les enjeux et agir avec les acteurs du territoire, à mutualiser les expériences et à faire entendre les revendications des élus pour leur donner les moyens d'une gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant.

Depuis 2017, les ambassadeurs de l'ANEB sont allés à la rencontre des élus à l'occasion de plusieurs « Rendez-vous près de chez vous » pour écouter leurs préoccupations et faire émerger des revendications communes.

Après les « rendez-vous près de chez vous » organisés à Aubagne et à Caderousse en fin d'année 2017 (cf. Fil'eau n°1), aujourd'hui la démarche s'amplifie et a donné lieu à 3 nouveaux « rendez-vous près de chez vous » sur la Somme.

La Somme vue de l'eau...

Les élus de l'EPTB Somme (AMEVA) ont organisé 3 « rendez-vous près de chez vous » les 16 et 17 mai à Nesle et Bray-sur-Somme (photos 1 & 2) et le 11 juin à Vermand (photo 3). Couplées avec des réunions territoriales, telles que les réunions d'information sur les Sage, ces rencontres « par et pour les élus » ont été l'occasion pour les élus d'échanger en toute convivialité sur des enjeux cruciaux et complexes posés par la gestion globale et durable de l'eau sur leurs territoires.



L'EPTB a souhaité organiser des moments conviviaux avec les élus sous forme de petits déjeuners de l'eau afin d'échanger librement autour des thématiques qui les préoccupent. Les échanges ont été riches et variés : envasement, changement climatique, érosion des sols, prix de l'eau, etc. La majeure partie de leurs questionnements étant intégrée à la réflexion menée par le SAGE Haute Somme, celui-ci leur a été présenté dans un second temps afin de les interpeller sur les actions à entreprendre pour améliorer la gestion de l'eau à une échelle plus globale : le bassin versant.

L'ensemble des préoccupations issues des discussions des trois petits déjeuners de territoire vont être synthétisées et pourront intégrer le premier livre blanc de l'ANEB.

Compte tenu de l'intérêt des élus, des « rendez-vous près de chez vous » thématiques avec des visites de terrain seront par la suite organisés.



Les instances de l'ANEB

Commissions projets le 3 mars à Paris, puis le comité exécutif transitoire (CET) le 3 avril 2018 à Bergerac (réuni conjointement avec le conseil d'administration de l'AFEPTB): le programme d'actions AFEPTB-ANEB 2018, son déploiement et les principaux projets/événements, la co-construction des revendications prioritaires de l'AFEPTB-ANEB.

AGENDA



12 SEPTEMBRE 2018 À 13H30
Paris (75)
Assemblée générale de l'ANEB

18-19 OCTOBRE 2018
Mallemort (13)
Colloque ANEB/AFEPTB « L'eau, c'est politique ! Faisons de la gestion globale de l'eau un atout pour nos territoires »

29/30 NOVEMBRE 2018
Paris (75)
Séminaire annuel des élus et des agents de l'ANEB et de l'AFEPTB



REJOIGNEZ-NOUS !

Ensemble, portons des propositions fortes pour une gestion globale de l'eau par bassin versant

bassinversant.org

[bassinversantfrance](https://www.facebook.com/bassinversantfrance)

Association nationale des élus des bassins ANEB

• Directeur de la publication : Bernard LENGLET, Président de l'ANEB • Rédacteur en Chef : Catherine GREMILLET • Comité de rédaction : Léa BOUGUYON, Catherine GREMILLET • Mise en page : Léa BOUGUYON • Photo de couverture : CCO Creative Commons • Photos en pages 2/3 : ©ANEB • Photo en page 4 : ©AMEVA